[Français]

Monsieur le président, un environnement sain est l'affaire tant des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, que de chaque individu.

Je suis heureux d'avoir eu l'occasion d'aborder brièvement ce sujet d'importance primordiale que mes concitoyens de la grande circonscription de Nickel Belt considèrent comme le problème numéro 1.

En terminant, je prie, encore une fois, tous mes concitoyens, les autorités municipales, et surtout les autorités provinciales, de cesser de seulement parler des méfaits de la pollution et de suivre l'exemple du gouvernement fédéral, savoir de passer finalement à l'action.

[Traduction]

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je tenais à participer à ce débat surtout parce que, comme de nombreux députés le savent, je représente une circonscription importante, soit Hamilton-Ouest, qui ressent depuis quelque temps une inquiétude profonde à l'égard de la pollution. J'ai écouté le ministre tout à l'heure. Réfléchissant à ce qu'il disait, je me demandais s'il s'agissait toujours du même ministre de l'Environnement et ministre des Pêches (M. Davis) qui, en janvier 1970, déclarait:

Je ne crois pas tout ce que je lis sur ces lacs et ces océans agonisants. Dans la plupart des cas il s'agit de fichaises écrites par des novices en quête de sensationnel...

Et cette même année, au cours du débat sur le discours du trône, le ministre disait:

Les preuves de notre incapacité à protéger nos ressources en eau sautent aux yeux: eaux souillées, plages contaminées, végétation marine pourrissante et pêcheries en voie de disparition.

• (2120)

C'est ce même homme aux airs de petit saint qui nous a parlé aujourd'hui. Voilà un ministre que j'admire beaucoup parce que je le crois sincère. D'autre part, j'ai des doutes quand je songe à sa déclaration de janvier 1970. Je voudrais signaler que nous avons maintenant un ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Basford) et que c'est à nous d'entreprendre des conférences aux trois paliers de gouvernement, si nous voulons recevoir des conseils et des directives sur la ligne de conduite à suivre.

Je sais que bien des bills ont été adoptés ici, et qu'on en a amélioré plusieurs grâce à la ténacité des membres de l'opposition. Il serait superflu de les mentionner tous. Il y a la loi sur la marine marchande du Canada, la loi sur la protection des eaux navigables, la loi sur le Conseil des ports nationaux, la loi sur les parcs nationaux et la loi sur les ressources en eau du Canada. Je voudrais vous faire voir surtout l'anomalie qui existe dans la ville d'Hamilton, régie par une loi adoptée en 1912. C'est ce qui a fait converger l'attention sur la ville d'Hamilton, ses habitants, le Conseil municipal, la province d'Ontario et le gouvernement fédéral.

Voilà une loi qui autorise la nomination de trois personnes dont deux sont désignées par le gouvernement fédéral et une par le Conseil municipal, habilitées à examiner les problèmes que posent au port d'Hamilton ses perspectives d'expansion. Mais on semble s'être rendu compte tout à coup que cette loi était archa'que, et d'un autre âge. Le gouvernement fédéral, pour sa part, n'en tient nullement compte. Ce qui m'inquiète, c'est que le ministre des Transports (M. Jamieson), tout en tenant à ce que la Commission du port d'Hamilton compte plus de membres, ne nous dit pas si la loi sera mise à jour et au point, de façon à nous être utile pour les années 70 et l'avenir.

A mon avis, l'attitude du ministre laisse beaucoup à désirer. Voici que la ville de Hamilton, son conseil municipal et ses citoyens se demandent anxieusement qui a compétence dans l'aménagement et l'utilisation des terres. En conséquence d'une loi archaïque, il se trouve là des hommes, et je le dis avec beaucoup de respect, plus soucieux de leurs fonctions auprès de la Commission du havre que d'une conduite logique à titre de citoyens de Hamilton. Ils ont peut-être laissé échapper l'occasion. C'est peut-être pourquoi la Cour suprême de l'Ontario est maintenant saisie d'un grave conflit. Si le ministre des Transports veut proposer quelque amendement à cette loi, je ne consentirai pas à l'augmentation du nombre des commissaires avant qu'il ne m'ait indiqué qu'un amendement ou des amendements seront apportés simultanément à cette loi pour la rendre plus significative quant à l'aménagement de Hamilton.

A mon avis, nous devons en arriver à un équilibre entre l'expansion industrielle et la protection du milieu. Cette loi ne semble pas répondre aux besoins actuels. Je me demande pourquoi le gouvernement s'imagine avoir fait tout ce qu'il pouvait. Dès que nous disons au gouvernement que ce qu'il a fait est bien fait, quoique cela soit douteux et qu'il faille agir encore, notamment à l'égard des normes à établir, des ministériels prétendent que l'opposition, en particulier le NPD et notre parti, ne s'inspirent pas de motifs sincères.

A n'en pas douter, il faut préserver l'air et l'eau et en écarter l'abus et le mauvais usage. L'air et l'eau sont les ressources naturelles les plus précieuses que nous ayons. C'est au cours de la dernière décennie qu'il s'est produit un réveil au sein de la population, et des enfants d'école aux groupes de pression influents, on pointe le doigt dans notre direction en nous engageant à prendre toutes les mesures nécessaires. C'est ce que nous exprimons ici dans cette motion. Antérieurement, j'ai présenté une motion sur l'élimination des déchets solides. Cette motion-ci est du même genre.

Nous devons sans cesse nous rappeler, et le rappeler au gouvernement, qu'il nous faut absolument concentrer notre attention sur le problème de la pollution et lui accorder la priorité, car nous ne pourrons pas nous en sortir autrement. Ce n'est pas de la simple rhétorique, mais une évidence qui a fait l'objet de recherches et devant laquelle la nation et le monde entier ont dû s'incliner. Avec l'arrivée de nouveaux citoyens au Canada, et en particulier en Ontario, notre population et notre industrie se développent. Cela signifie, bien entendu, que notre eau et notre air sont en plus grande demande. Cela signifie également qu'il faut de la main-d'œuvre pour nos industries et que ces dernières fournissent des emplois. Nous découvrons alors que l'industrie et la population contribuent à part égale à la pollution de l'air et de l'eau.

La demande d'air et d'eau et la quantité de déchets déversés se sont accrues simultanément. Il est inutile de vous rappeler, monsieur l'Orateur, que le chauffage central, les automobiles et la fabrication industrielle accélèrent la pollution de l'air et de l'eau, qui nous sont indispensables. Je me demande s'il est juste de dire qu'en raison de l'accroissement démographique, l'industrie est plus pressée de produire les biens et services nécessaires.

Je me demande s'il est juste d'obliger les délinquants à payer. Ne vaudrait-il pas mieux chercher une formule qui, faisant appel à des encouragements d'ordre financier, permettrait de partager en quelque sorte la responsabilité? Mais lorsque nous parlons d'obliger les délinquants à payer, il m'apparaît que c'est en définitive au consomma-